



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/06/2025

N° 2025 - 47

L'an deux mil vingt cinq, le dix neuf juin à vingt heures trentes minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 4

Etai(en) présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, M. CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procurat ion(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Etai(en) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(en) excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
13/06/2025

OBJET : Convention 14-TE-0065-SE - Travaux réseaux électrique - Place du Petit Marché

Date d'affichage
26/06/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'en raison d'une mauvaise numérotation, il serait utile de rectifier la délibération 2025-22 relative à la convention TE80 pour les travaux d'électricité, d'éclairage public, de télécommunications et de vidéoprotection, pour les rues de : la Tannerie, Dr Roux, du petit Marché, de l'Echevinage, Ampère (pour partie), Ferry et Schreyer, dans le cadre des travaux de requalification du centre bourg de Gamaches, phase 2.

Ces travaux se décomposent en 4 parties distinctes :

- Travaux d'électriques sur réseau existant fils nus et torsadés
- Travaux d'installations des communications électroniques (fibre et téléphone)
- Travaux d'éclairage public
- Travaux de vidéoprotection

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 4
abstentions :**

- **ADOpte** le projet présenté par Territoire D'Energie Somme
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de Maitrise d'ouvrage
- **ACCEPTÉ** la contribution financière de la commune estimée à 260 774.73€

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Paul MONGNE

